

# Donner la vie, et plus encore

**Objectif.** Le but est de recueillir 30 000 unités de sang ombilical en France. Ce qui couvrirait la moitié des besoins.

**Indemnisation.** L'EFS verse 83 € par poche. En effet, les prélèvements mobilisent un mi-temps annuel, ce qui a un coût.

Pour les patients en attente d'une greffe de moelle osseuse, le salut peut venir des cellules souches contenues dans le sang ombilical. La clinique Sainte-Marthe est pionnière en la matière

« C'est un don anonyme, bénévole et gratuit. Chaque année, nous envoyons 1 500 poches de sang ombilical à l'Établissement français du sang. » Corinne Gaulard est sage-femme à la clinique Sainte-Marthe, à Dijon. Avec ses collègues, elle n'a en tête qu'un seul message : le don de sang ombilical peut sauver des vies. Sa clinique est le premier établissement privé de Bourgogne à avoir dispensé à l'ensemble de ses sages-femmes une formation théorique et pratique pour prélever du sang ombilical. La clinique propose également, à chaque femme qui vient accoucher chez elle, d'en faire le don.

Un don qui s'est développé ces dernières années, depuis la première fois qu'une greffe de sang ombilical a été utilisée en 1988. « C'est une technique qui peut donner de très bons résultats pour les patients en attente d'une



Les équipes de la clinique Sainte-Marthe, en pointe sur le don de sang de cordon. Photo E.C.

greffe de moelle osseuse. Il est certain qu'elle présente des avantages et des inconvénients différents, mais les résultats sont comparables », explique le docteur Fabienne Pouthier, médecin référent pour l'Établissement français du sang (EFS). Dans les faits, les médecins privilégient, dans un premier temps, la greffe de moelle osseuse. S'il n'y a pas de donneur familial compatible, ils se tournent vers le registre des donneurs bénévoles. Enfin, en cas d'échec, c'est le registre des donneurs

de sang ombilical qui est concerné. Ce choix vient en dernier surtout parce que les prélèvements de sang représentent un plus petit volume.

#### Refus rarissimes

Le docteur Pouthier ajoute, que jusqu'aux années 2000, les greffes de sang ombilical concernaient plutôt les jeunes enfants, mais que depuis 2005, on s'est aperçu que l'on pouvait utiliser deux unités pour greffer un adulte.

Concrètement, la maman qui accepte – et les refus

sont rarissimes selon le personnel de la clinique – doit remplir un questionnaire, comme pour une prise de sang normal. Juste après l'accouchement, une fois le cordon coupé, une sage-femme prélève le sang. Si la quantité est suffisante, la poche est envoyée à l'EFS. Elle est analysée. Si la présence de cellules souches est suffisante, elle est alors conservée. Sinon, elle sera utilisée pour la recherche. Dans le même temps, la mère qui a fait le don doit remplir un deuxième questionnaire, plus poussé. Elle sera également suivie pendant deux mois. Le but de ces procédures : garantir la parfaite qualité des greffons. Ce qui explique que seulement une poche sur trois de sang ombilical soit congelée dans de l'azote en attendant d'être utilisée. Jusqu'à aujourd'hui, les dons des patientes de la clinique Sainte-Marthe ont permis de réaliser six greffes. C'est autant de vies sauvées.

ERIC CHAZERANS

## Sans danger, avec l'accord des patientes

« La clé, c'est de sensibiliser la patiente dès le début de la grossesse. Il y a quelques refus, mais c'est rare », souligne Delphine Santiago, sage-femme. « Le prélèvement est indolore, et sans aucun danger. Il s'effectue juste après que l'on coupe le cordon ombilical. On ne le fait que quand les mamans nous ont remis, le jour de l'accouchement, un consentement signé. Il y a bien entendu plusieurs contre-indications : le refus, les antécédents

médicaux, l'âge de la mère, une mauvaise connaissance de la langue française puisque nous devons être certains que tout est bien compris les comportements à risque, à savoir l'alcool et les drogues, un accouchement prématuré ou un bébé qui pèse moins de 2,6 kilos. » Naturellement, en cas de complication en cours d'accouchement, le prélèvement n'a pas lieu : la priorité absolue est donnée à la santé de la mère et de l'enfant.

## TÉMOIGNAGES



**JULIE**  
Jeune maman, donneuse de sang ombilical

« Je n'avais aucune appréhension »

« Je ne savais pas du tout que ça existait. C'est mon gynécologue qui m'en a parlé en premier. J'ai poursuivi la démarche en arrivant à la clinique. Cela dit, dans mes connaissances, j'ai des personnes qui ont eu une leucémie, j'étais donc naturellement sensible à cette démarche. Je n'avais vraiment aucune appréhension. Et, au moment du prélèvement, je peux vous assurer qu'on ne sent rien, on ne voit rien. Et je le referai sans doute ! »



**JOHANNA**  
Jeune maman, donneuse de sang ombilical

« C'est aussi normal que donner son sang »

« Je suis infirmière, je savais ce qu'était le don du sang ombilical. Et comme je donne déjà mon sang, il m'a semblé logique et cohérent de continuer. En fait, c'est assez similaire, même si la prise en charge est un peu différente avec le sang ombilical. Et puis, vous savez, le prélèvement se fait à un moment où on est en symbiose avec le bébé, avec le papa. On ne s'en rend même pas compte au final ! »